

Avenant aux directives relatives à une contribution financière pour les personnes contributrices de la CCT de l'Economie Forestière Valaisanne.

En vertu de l'article 5 des Directives relatives à une contribution financière pour les personnes contributrices de la CCT de l'Economie Forestière Valaisanne (ci-après Directives), les partenaires sociaux :

- Propriétaires forestiers publics, par
 - Forêt Valais / Walliser Wald
- Entrepreneurs forestiers, par
 - L'Association valaisanne des entrepreneurs Forestiers
- Personnel forestier, par
 - L'Union des forestiers du Valais Romand
 - L'Association des forestiers-bûcherons du Valais Romand
 - L'Oberwalliser Forstverein
- Syndicats, par
 - Syndicats Chrétiens Interprofessionnels du Valais
 - Syna syndicat interprofessionnel

Suite à la séance paritaire du 30 novembre 2020 ont déterminé dès l'exercice 2021 les soutiens à la formation suivants :

1. Types de contribution

La CCT octroie les contributions financières en fonction des formations suivies :

a. Contribution aux frais de formation

La CCT contribue à la formation des :

- Contremaîtres forestiers : modules spécifiques et examen, à hauteur de Fr. 2'000.-
- Chef des opérations de câblage : modules spécifiques et examen, à hauteur de Fr. 2'400.-
- Conducteurs d'engins forestiers : modules spécifiques et examen, à hauteur de Fr. 2'400.-

b. Contribution aux frais de module de base de Contremaître forestier et Garde forestier

La CCT contribue aux modules de base de la formation au brevet de Contremaître forestier, obligatoire également pour la formation des Gardes forestiers ES, à hauteur de Fr. 1'200.-

c. Contribution à la formation de Garde forestier ES

La CCT soutient les personnes suivant la formation scolaire de garde forestier ES à hauteur de Fr. 4'000.-

d. Contribution pour des cours et modules spécifiques

La CCT soutient la participation au module H2 (formateur en entreprise) à hauteur de Fr. 325.- par participant.

Ainsi fait à Sion le 30 novembre 2020

Forêt Valais / Walliser Wald

Association valaisanne des entrepreneurs forestiers

Union des forestiers du Valais Romand

Association des forestiers-bûcherons du Valais Romand

Oberwalliser Forstverein

Syndicats Chrétiens Interprofessionnels du Valais

Syna syndicat interprofessionnel

Distribution à :

- Fédération des bourgeoisies valaisannes, secrétariat, C/o Bourgeoisie de Sion, 1950 Sion
- Oberwalliser Waldwirtschaftsverband, Président et Secrétariat
- Association forestière régionale du Bas-Valais, Président et Secrétariat
- Association forestière régionale du Valais Central, Président et Secrétariat
- Oberwalliser Forstverein, Président et Secrétariat
- Union des forestiers du Valais Romand, Président et Secrétariat
- Association des forestiers-bûcherons du Valais Romand, Président et Secrétariat
- Association des entrepreneurs forestiers du Valais, Président et Secrétariat
- SYNA, Visp
- Syndicats Chrétiens Interprofessionnels du Valais, Sion
- Service des Forêts, des Cours d'Eau et du Paysage, Rue de la Dent-Blanche 18A, CP 478, 1950 Sion